

VOUS ATTENDEZ UN ENFANT ?

L'ORDONNANCE VERTE



1. deux séances de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens

2. paniers de légumes bio locaux offerts chaque semaine

ORDONNANCE VERTE

VOUS ATTENDEZ UN ENFANT ?

VOUS ÊTES EN PARCOURS DE PMA ?

VOUS HABITEZ STRASBOURG ?

L'ORDONNANCE VERTE EST FAITE

POUR VOUS !

DESCRIPTIF



› **1500 bénéficiaires/an** : femmes enceintes ou en parcours de PMA vivant à Strasbourg.



› **2 ateliers de sensibilisation** :

- Vivre ma grossesse sans perturbateurs endocriniens.
- Repenser mon assiette, pour mon bébé et la planète.



› Distribution d'un panier de légumes bio/semaine.



› Durée solidaire selon le quotient familial :
2, 4 ou 7 mois de paniers hebdomadaire.

OBJECTIFS

Prévenir et limiter les risques d'exposition aux perturbateurs endocriniens sur la santé de la femme enceinte et du futur enfant.
Adopter une alimentation saine, locale et durable.

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Substance ou mélange de substances qui altèrent les fonctions du système endocrinien (hormonal) induisant des effets néfastes sur un organisme ou sa progéniture.

Peut être à l'origine de certaines maladies : Cancers hormono-dépendants, maladies métaboliques

type diabète, troubles de la croissance, du développement ou de la reproduction.

Les perturbateurs endocriniens peuvent se trouver dans les emballages alimentaires, les cosmétiques, le mobilier, l'alimentation, les produits ménagers, les jouets...

LA DÉMARCHÉ

1. Consultez votre gynécologue, sage-femme ou médecin généraliste

Attestation "ordonnance verte"

2. Remplissez le formulaire sur Mon Strasbourg

www.strasbourg.eu/ordonnance-verte

Téléchargez :

- L'ordonnance remplie par le professionnel de santé ou le CERFA
- L'attestation de votre quotient familial (QF)

Tout au long du parcours, le contact se fera par mail et via le site MonStrasbourg

3. Participez à un premier atelier :

Vivre ma grossesse sans perturbateurs endocriniens :

- comprendre ce qu'est un perturbateur endocrinien, son impact sur la santé, où les trouver et comment les réduire.

4. Recevez vos paniers de légumes bio :

Retrait d'un panier de légumes bio par semaine sur un point de distribution préalablement choisi. Selon votre quotient familial, vous pourrez en bénéficier pendant 2, 4 ou 7 mois.

5. Participez à un deuxième atelier :

Manger équilibré pour moi et mon bébé tout en évitant les perturbateurs endocriniens,

Découverte de l'importance de bien manger, découverte de certains aliments et notamment les légumineuses.

Strasbourg Ordonnance Verte

Ordonnance

Je suis enceinte

Je suis allaitante

Je suis enceinte et allaitante

Pratiquant une activité de sport

Prescriptions médicales

N° de l'ordonnance	Date de délivrance

Mon Strasbourg



LOCALISATION DES POINTS DE COLLECTE ET DES ATELIERS



CONTACT

VILLE ET EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

Infos et inscriptions :

MAIL : strasbourg.eu/ordonnance-verte

TEL : 03 68 98 68 97


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Grand Est


d'assurance maladie
Alsace-Moselle

